



Modernisation de la gare Le Lieu

Salle du Conseil communal Le Lieu
20 juin 2024, de 19h00 à 20h00



- Mot de bienvenue, par la Municipalité
- Présentation des intervenants TRAVYS SA
- La ligne ferroviaire Le Pont – Le Brassus – (Le Day)
- Procédure d’approbation des plans
- Planification des travaux
- Description du projet
- Résumé du projet mis à l’enquête
- Questions – réponses
- Clôture avec apéritif

**Sylvie Aubert
Brühlmann**
Municipale



Lionel Baruchet
Municipal



Daniel Reymond

Directeur général



Pascal Billieux

Directeur département
Infrastructure



Ricardo Simões

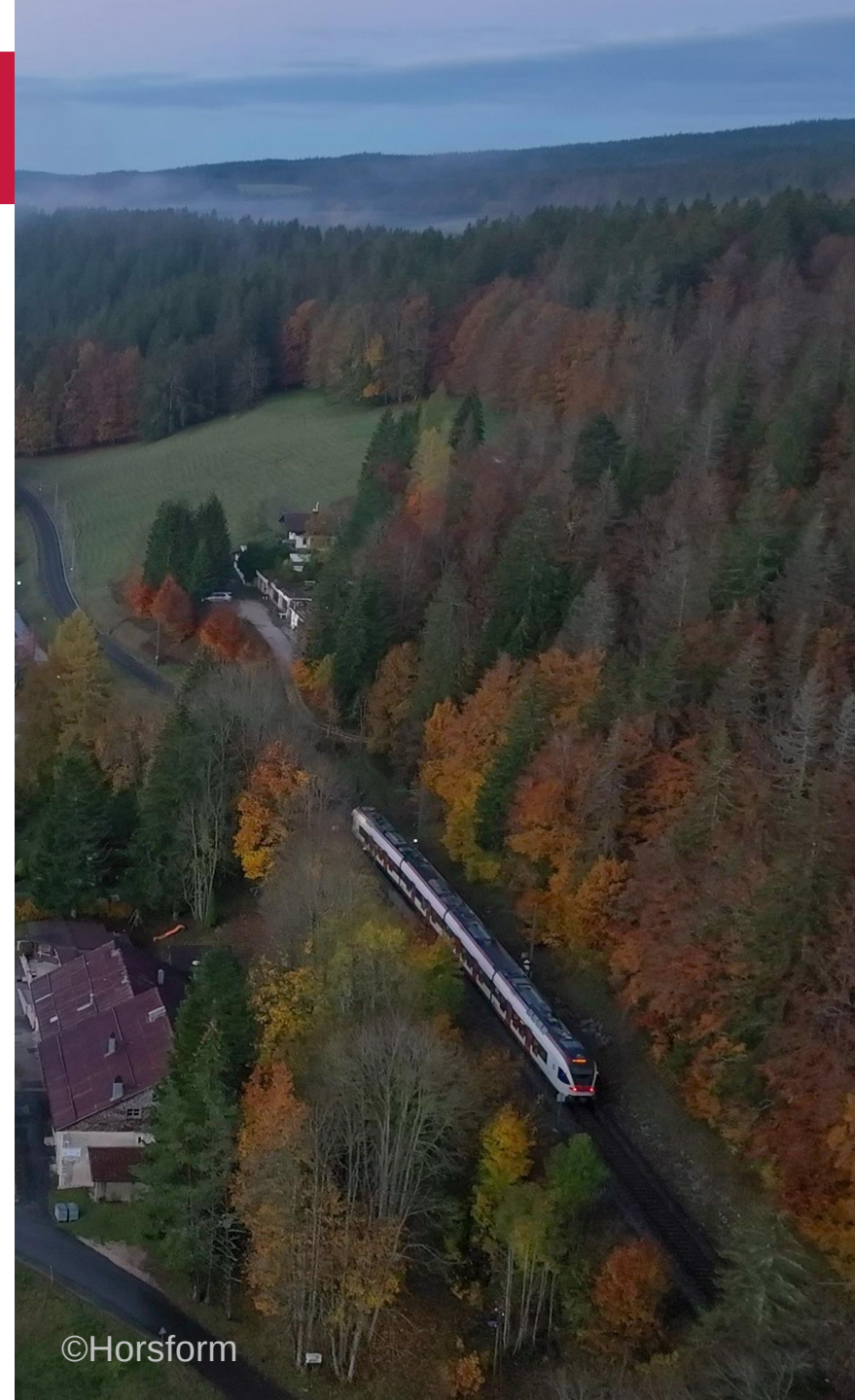
Chef de projet

Vallée de Joux - Horizon 2030-35

Les travaux de la gare du Lieu entrent dans un projet plus global de **modernisation de la ligne Le Day – Le Brassus**, avec des travaux entrepris par les deux propriétaires de l'infrastructure ferroviaire de la Vallée de Joux :

- TRAVYS du Brassus au Pont (exclu) ;
- Les CFF du Pont au Day.

Différents projets TRAVYS et CFF vont se dérouler d'ici à l'horizon 2030 – 2035.



Vallée de Joux - Horizon 2030-35

→ Plusieurs projets en cours à la Vallée :

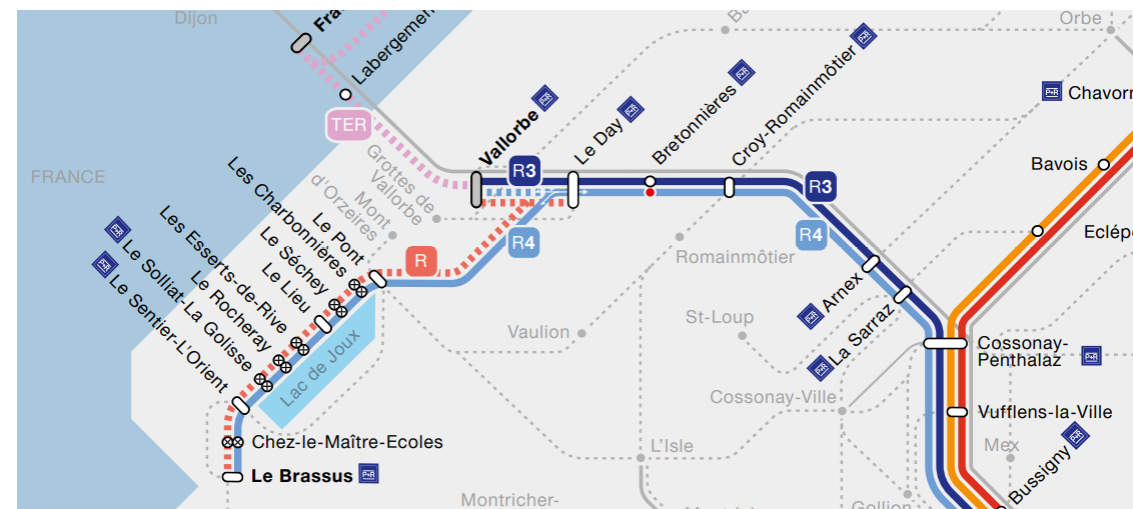
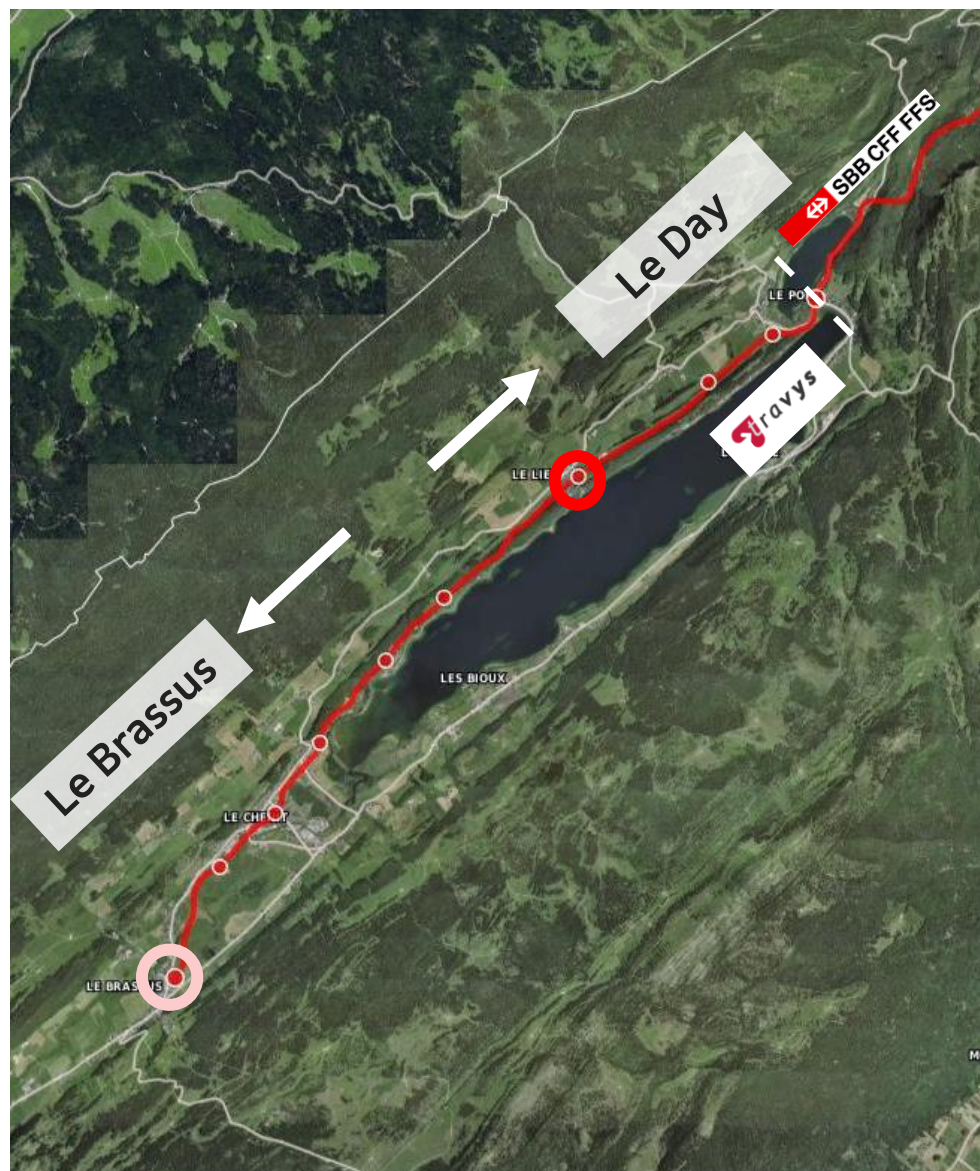
- Assainissement du tunnel des Epoisats / CFF
- Modernisation de la gare Le Sentier – L'Orient / TRAVYS
- Modernisation de la gare Le Lieu / TRAVYS
- Modernisation de la gare Le Pont / CFF

→ Les objectifs :

- Modernisation et fiabilité des installations,
- Sécurité,
- Conformité LHand*.

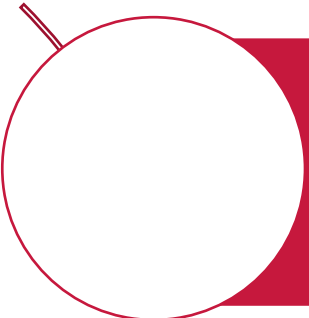
LHand : Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées



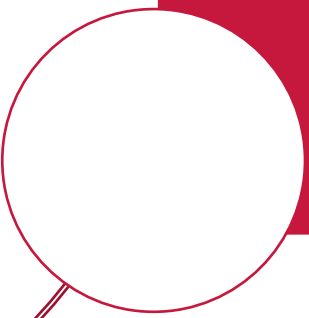


→ Points clefs de la ligne

Position stratégique de la gare Le Lieu sur la ligne

A red circle with a thin outline, connected by a vertical line to the text box below it.

Sa position permet la mise en œuvre de croisements systématiques qui pourraient être nécessaires en fonction de l'horaire en vigueur (à ce jour ce n'est pas le cas, mais cela pourrait évoluer à l'avenir).

A red circle with a thin outline, connected by a vertical line to the text box below it.

Elle dispose des voies de garage nécessaires à l'exploitation ferroviaire et au service de maintenance.

Situation actuelle de la gare Le Lieu

- Les installations comme la voie ferrée, la ligne de contact, les installations de sécurité sont en fin de vie et ne correspondent plus aux standards de la technique actuelle.
- L'accueil de la clientèle n'est que partiellement conforme pour l'accès aux personnes à mobilité réduite (LHand*), notamment en ce qui concerne la hauteur du quai 2 et la longueur utile des quais est limitée.
- Actuellement, l'état des installations de sécurité de la gare implique un allongement des temps de croisements pouvant provoquer des retards.

Objectifs et bénéfices des travaux de modernisation

- Possibilité d'entrées simultanées de trains pour un croisement en gare efficient.
- Amélioration des interfaces multimodales (train, mobilité douce) conformes à la LHand.
- Augmentation de la sécurité et du confort d'accueil pour la clientèle (abri, quais plus larges, marquises, etc.).
- Amélioration des accès et de l'accueil de la clientèle (bornes d'info voyageurs, marquages, etc.).

Enquête publique Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire Commune de Le Lieu

Requérant : TRAVYS SA

Lieu : Le Lieu

Ligne : 201 – Le Pont – Le Brassus

Tronçon : km 15.044 – 16.003

Objet : **Renouvellement et mise en conformité LHand de la gare de Le Lieu**

Des défrichements temporaires d'une surface totale de 138 m², avec reboisement compensatoire, sont en outre prévus.

Pour plus de détails, il y a lieu de se référer au dossier de plans.

Procédure : La procédure d'approbation des plans est régie par la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021), pour autant que la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101) n'en dispose pas autrement. L'autorité unique de la procédure d'approbation des plans est l'OFT.

Mise à l'enquête : Les plans peuvent être consultés à l'adresse suivante :

- Greffe municipale de la Commune de **Le Lieu**, Grand Rue 7, 1345 Le Lieu

du mardi 4 juin au mercredi 3 juillet 2024 inclusivement, conformément aux avis publiés dans la FAO et le quotidien 24 heures du vendredi 31 mai 2024.

Piquetage : Avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (y.c. modifications de terrains, défrichement, acquisition de droits, etc.).

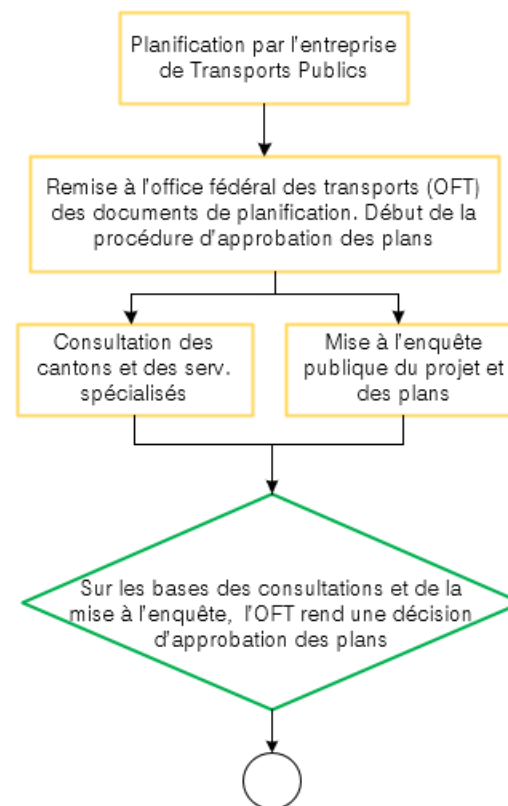
Oppositions : Quiconque a qualité de partie en vertu de la PA peut faire opposition auprès de l'autorité chargée de l'approbation des plans pendant le délai de mise à l'enquête.

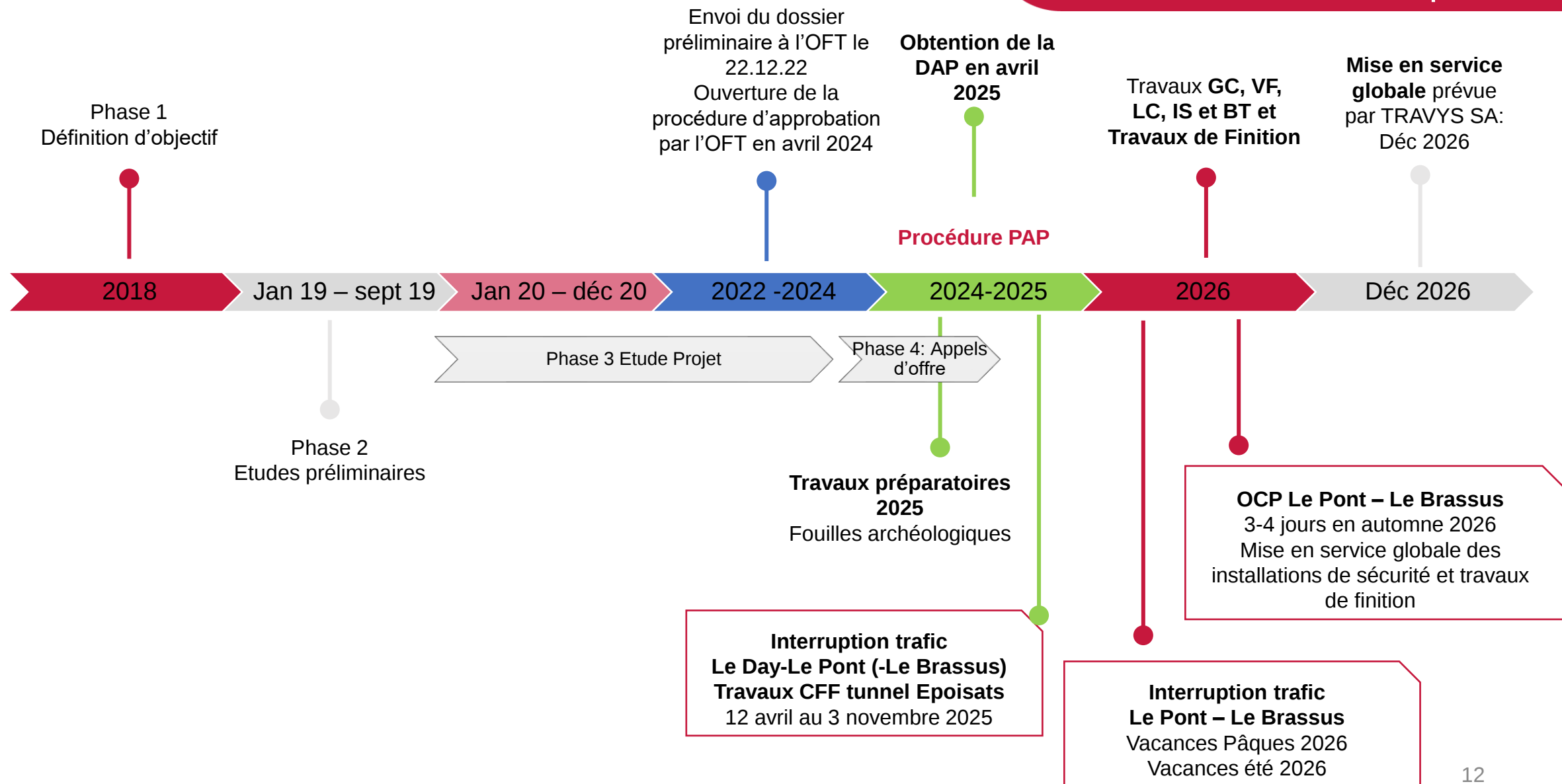
Les oppositions, écrites et en deux exemplaires seront adressées durant le délai de mise à l'enquête (date selon timbre postal) à l'**Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations II, 3003 Berne**. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'autorité chargée de l'approbation des plans, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c al. 2 LCdF).

Pour l'Office fédéral des transports :
Direction générale de la mobilité et des
routes du Canton de Vaud

Description du processus





Programme prévisionnel des travaux

2025

→ Mi-avril – fin octobre

- Travaux préparatoires
- Travaux archéologiques

2026

→ Mars – juin

- Voie 2
- Quai 2

→ Juillet – août

- Travaux archéologiques quai 1
- Travaux dans la zone entrée de gare
- Travaux dans la zone sortie de gare

→ Septembre – novembre

- Voie 1
- Quai 1

Plans de situation – signification des couleurs

- **Couleur rouge : renouvellements, remplacements et modernisations**
- **Couleur noire : installations existantes et qui restent en l'état**
- **Couleur jaune : suppressions**
- **Couleur bleue : projets connexes non concernés par ce projet**

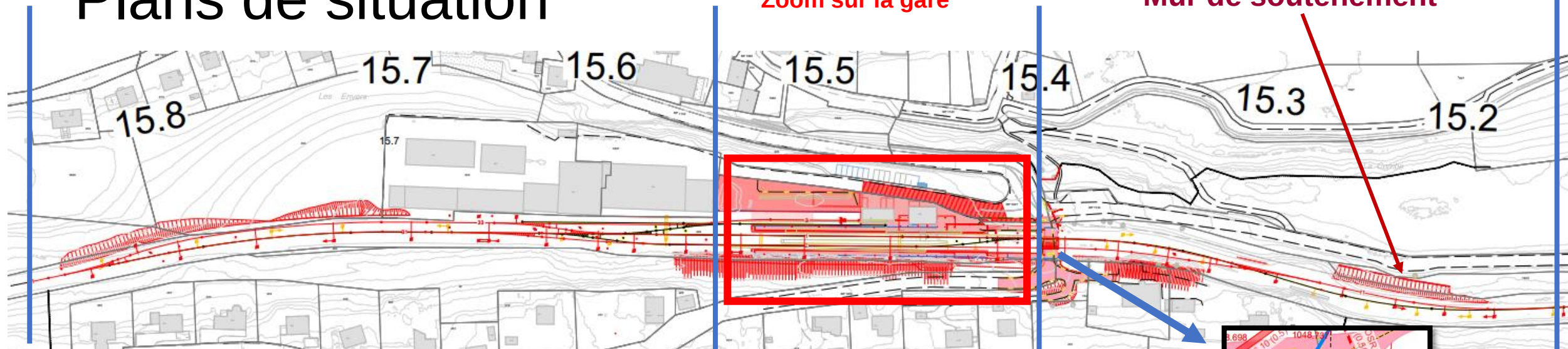
PK 15.870

PK 15.550

PK 15.410

PK 15.151

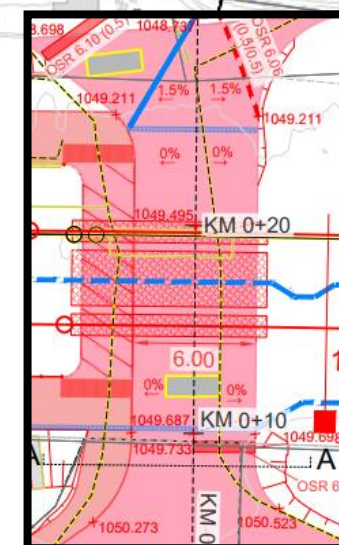
Plans de situation



TRAVAUX PROJETES

- Périmètre du projet environ 720 mètres
- Création de 2 quais de 110 m partiellement couverts par des marquises
- Elargissement du passage à niveau
- Création de mur de soutènement
- Travaux sur la paroi rocheuse permettant la construction de la voie 2 et quai 2

**Elargissement du passage à niveau
Le Lieu + IS**

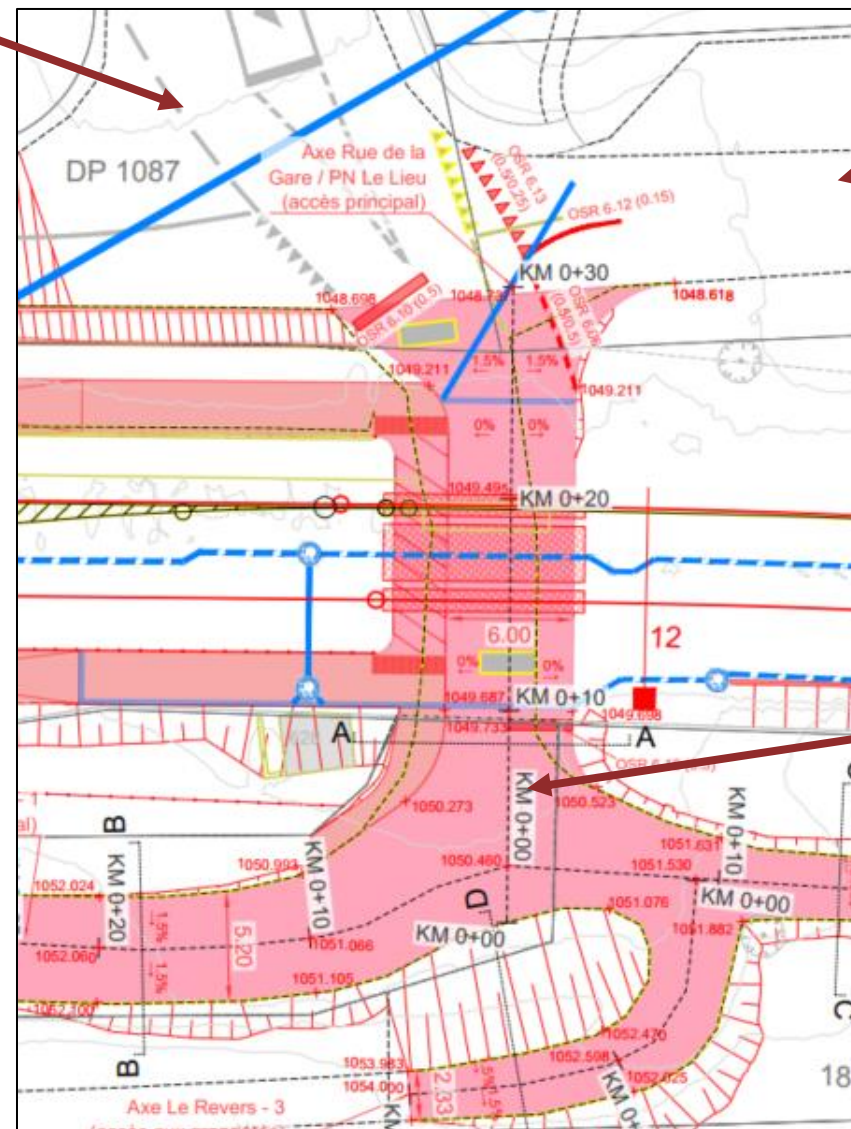


Plans de situation

Travaux de renouvellement Passage à niveau Le Lieu

- Elargissement de la zone
- Installations de sécurité (feux et treuils)
- Fermeture d'environ 2-3 jours, avec accès piéton possible
- Mise en place de service d'urgence
- Fermetures ponctuelles pendant la journée
- Circulation difficile pendant la réalisation des travaux

Rue de la Gare



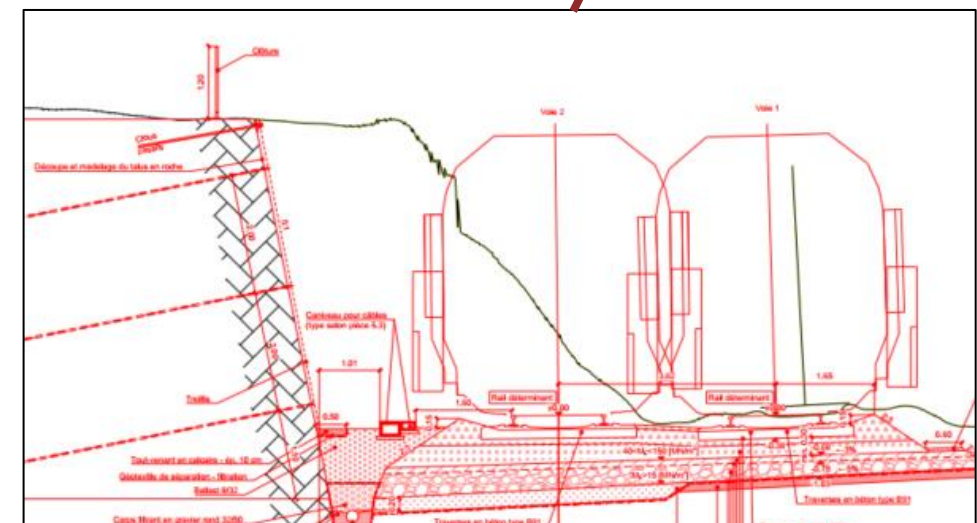
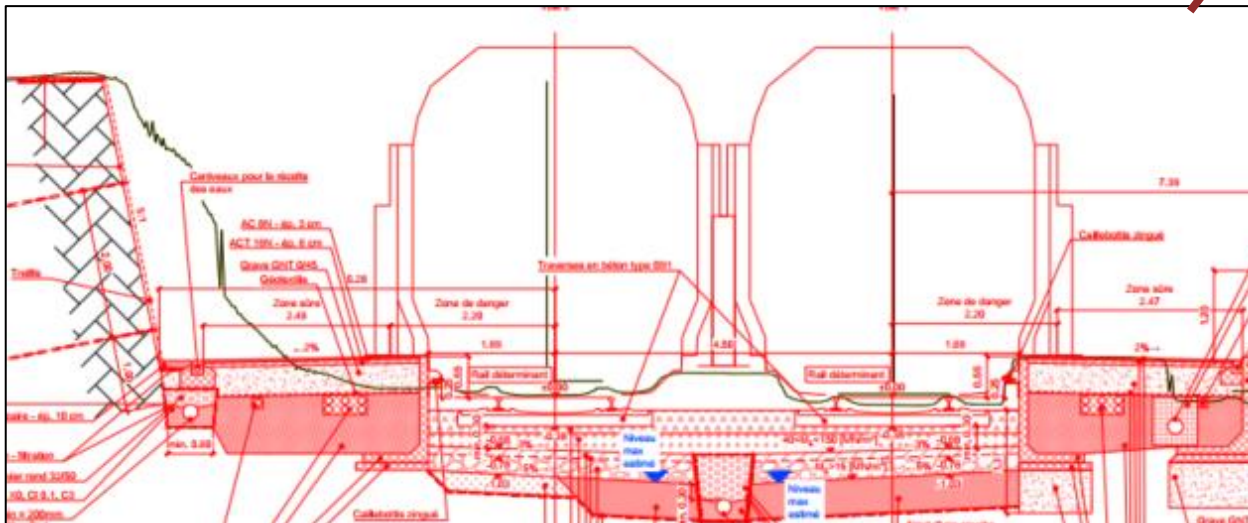
Chemin La Combe

Chemin Le Revers

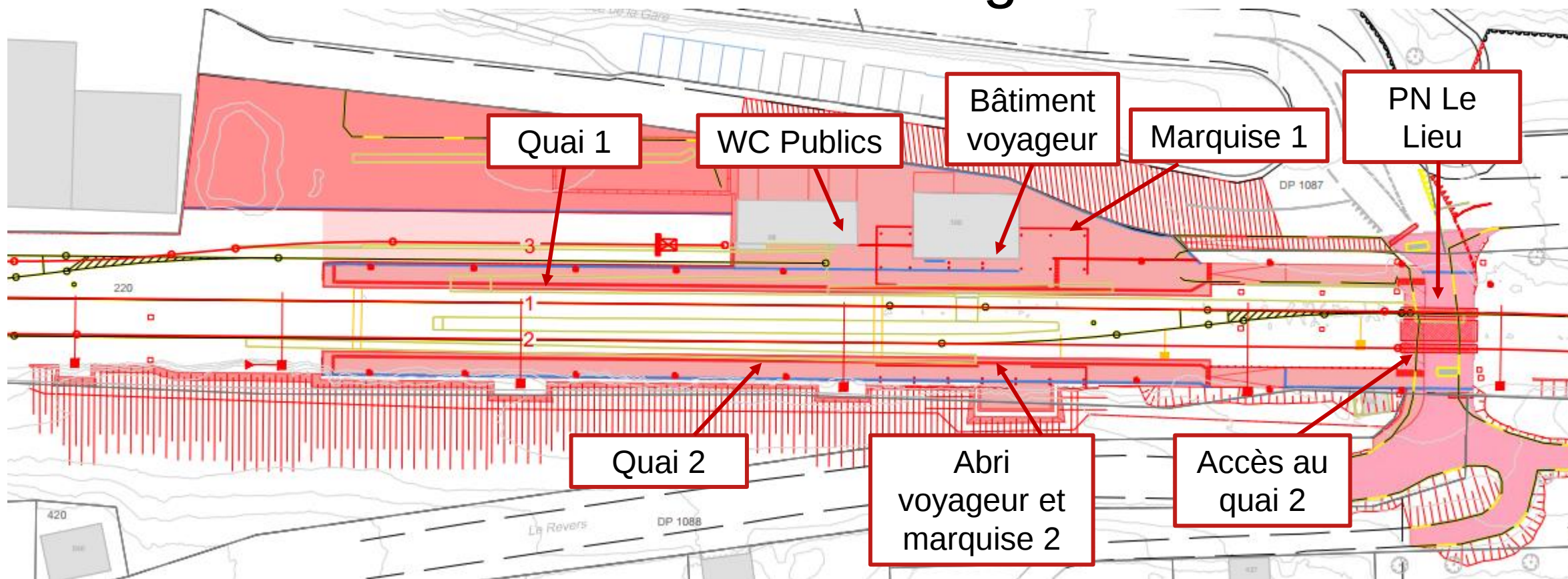
Plans de situation

Travaux sur la paroi rocheuse à l'entrée et pour le quai

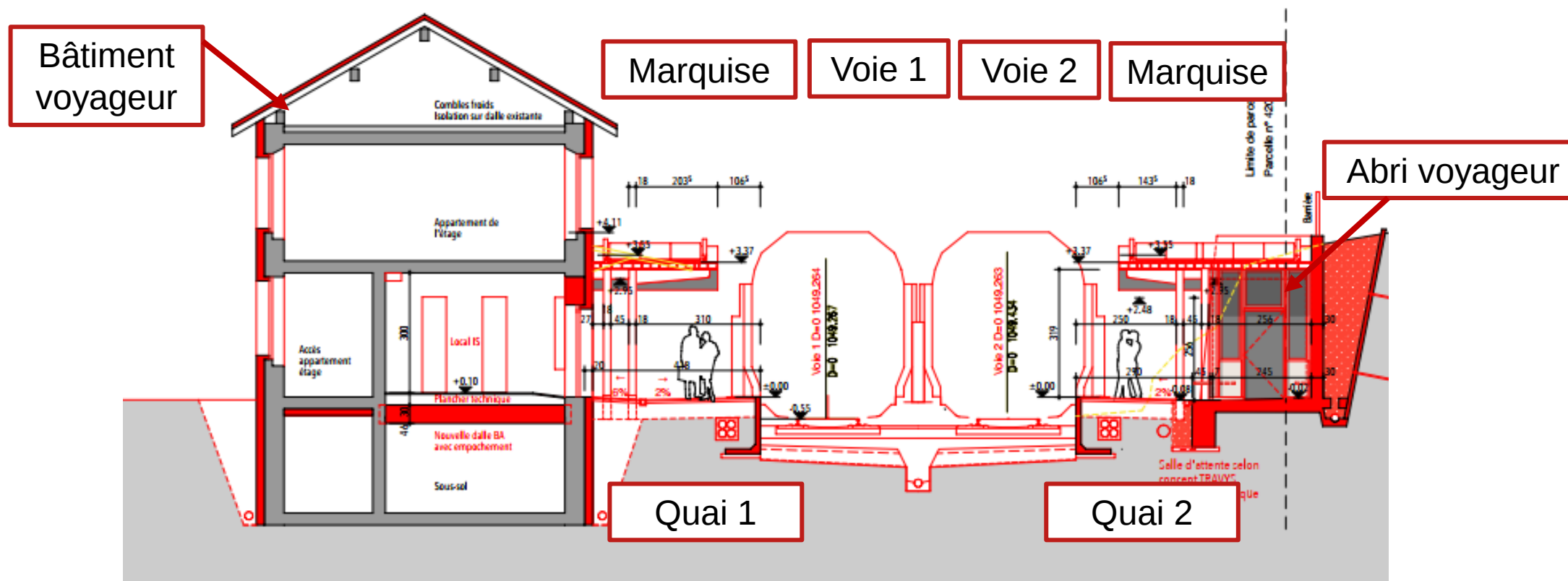
- Travaux sur la paroi rocheuse pour permettre de construire la voie 2 et le quai 2



Plans de situation – zoom sur la gare



Plan en coupe - gare



Accueil de la clientèle



Panneaux solaires sur
l'ensemble des toits
des marquises

Accès à la gare
Quai 1

Accueil de la clientèle



Acquisitions provisoires de terrains / accords



Des accords avec les propriétaires fonciers impactés par des emprises provisoires ou définitives issues du projet ont été conclus.

La plupart des emprises sont provisoires.

Les emprises provisoires et définitives ont été matérialisées sur place dans le cadre du processus de piquetage du projet.

Acquisitions provisoires de terrains / accords

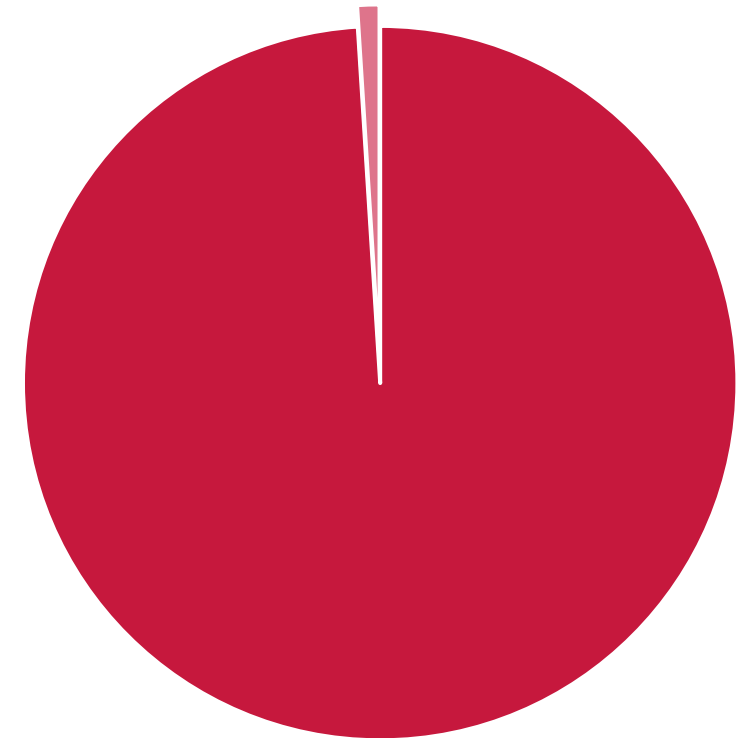


- Installation de chantier principale et zone de stockage → Zone industriel de la Combe
- Accès au chantier → Rue de la Gare

Financement

Principes

- Voie ferrée :
 - 100% propriétaire ferroviaire
- Passage à niveau lors de renouvellements :
 - 50% propriétaire routier / 50% propriétaire ferroviaire
 - 100% des nouvelles constructions à charge du demandeur (TRAVYS SA)
- Coût total du projet : 21,3 millions CHF




99%
Confédération


1%
Commune

Résumé du projet mis à l'enquête

- Ce projet mis à l'enquête s'inscrit dans le cadre du renouvellement des installations ferroviaires. Il pérennise ces dernières pour des dizaines d'années.
- La majorité des emprises sont de type «temporaires» et nécessaires au chantier. Elles ont aussi pour but de minimiser le trafic de chantier. Des accords existent entre TRAVYS SA et les propriétaires directement concernés par celles-ci.
- Ce projet est indispensable afin d'améliorer l'accessibilité pour toutes et tous ainsi que garantir la sécurité d'accès au train et d'améliorer le confort pour la clientèle.



Merci pour votre attention !

